



[Périmètre de la nouvelle politique de la ville \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3819\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3819)

[Elaboration du contrat de ville \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3820\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3820)

[Un projet cohérent pour les quartiers de Périgueux \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3821\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3821)

[PRE : Programme de réussite éducative \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3818\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3818)

[Un adulte-relais \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3817\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3817)

La finalité de la politique de la ville est double :

- ← assurer l'égalité entre les territoires
- ← améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers en difficulté.

Le contrat de ville constitue désormais le document unique en matière de politique de la ville : co-piloté par l'Etat et par les établissements publics de coopération intercommunale (notamment le [Grand Périgueux \(http://www.agglo-perigueux.fr/\)](http://www.agglo-perigueux.fr/)), il doit mobiliser les partenaires et les financements pour la période 2015-2020 à travers la définition d'objectifs stratégiques et d'un plan d'actions.

Télécharger le [Contrat de ville du Grand Périgueux 2015-2020 \(https://perigueux.fr/fileadmin/user_upload/04-GRANDS-PROJETS/04-06-perigueux-ville-douce/politique-de-la-ville/PJ1-Contrat_de_ville_du_Grand_Perigueux_2015-2020.pdf\)](https://perigueux.fr/fileadmin/user_upload/04-GRANDS-PROJETS/04-06-perigueux-ville-douce/politique-de-la-ville/PJ1-Contrat_de_ville_du_Grand_Perigueux_2015-2020.pdf)



<https://perigueux.fr/uploads/pics/signature-contrat-de-ville.jpg>

Le contrat de ville 2015-2020 a été officiellement signé le 29 juin 2015

[Périmètre de la nouvelle politique de la ville \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3819\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3819)

[Elaboration du contrat de ville \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3820\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3820)

[Un projet cohérent pour les quartiers de Périgueux \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3821\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3821)

[PRE : Programme de réussite éducative \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3818\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3818)

[Un adulte-relais \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3817\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html#c3817)

PÉRIMÈTRE DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE LA VILLE

Le périmètre d'intervention a été reserré : **il se limite pour Périgueux aux secteurs prioritaires du Gour-de-l'Arche et du Bas-Toulon, sous l'appellation administrative "Boucle de l'Isle"**. Ces territoires, aux identités propres, sont pourtant réunis par des difficultés identiques : fractures urbaines, naturelles, sociales, désaffection.

[Vers le haut \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html?pdf=1#\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html?pdf=1#)

ELABORATION DU CONTRAT DE VILLE

L'élaboration du contrat de ville pour l'[agglomération du Grand Périgueux \(http://www.agglo-perigueux.fr/\)](http://www.agglo-perigueux.fr/) a débuté par le partage d'un diagnostic réalisé avec l'ensemble des partenaires, les acteurs de terrain et les habitants des quartiers. Ce travail s'est déroulé de mai 2014 à janvier 2015.

S'appuyant sur ces travaux, un "contrat-cadre" dégagant les orientations stratégiques et les priorités pour les quartiers a été proposé aux partenaires par l'Etat, le Grand Périgueux et les trois communes concernées (Périgueux, [Coulounieix-Chamiers \(http://www.coulounieix-chamiers.fr/\)](http://www.coulounieix-chamiers.fr/) et [Boulazac \(http://www.ville-boulazac.fr/\)](http://www.ville-boulazac.fr/)). Ce document a été validé par l'ensemble des partenaires le 4 décembre 2014.

La dimension territoriale du contrat de Ville a pris la forme de "**projets de quartiers**" élaborés durant le 1er semestre 2015 sous l'impulsion des Maires et du Président du Grand Périgueux et développant les orientations, les priorités précédemment validées ainsi que les propositions et enjeux dégagées par le [Conseil citoyen de la "Boucle de l'Isle" \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/874-le-conseil-citoyen.html\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/874-le-conseil-citoyen.html) lors de leurs séances de travail (quartier Boucle de l'Isle : 13 ateliers et 6 réunions du Conseil citoyen entre le 9 septembre 2014 et le 17 juin 2015).

[Vers le haut \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html?pdf=1#\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html?pdf=1#)

UN PROJET COHÉRENT POUR LES QUARTIERS DE PÉRIGUEUX

Les actions inscrites et à venir du contrat de ville 2015-2020 répondent aux enjeux majeurs de développement de ces quartiers :

- ☛ **relancer la courbe démographique** en mobilisant les politiques publiques en faveur de la diversification de l'habitat comme effet levier des investissements privés.
- ☛ **renforcer les équipements**, les services de proximité, publics comme privés, indispensables au dynamisme local.
- ☛ **retrouver le vivre-ensemble** en favorisant la mixité des fonctions urbaines, sociales et intergénérationnelles.
- ☛ **améliorer l'accessibilité**, déterminante majeure du développement économique et de la qualité de vie des habitants.
- ☛ **remobiliser les habitants** en prenant en compte leurs problèmes quotidiens, en répondant à leurs besoins et en les associant à chaque étape du contrat.

☛ L'ACTION MUNICIPALE AU SERVICE DES QUARTIERS

La Ville, dotée de la compétence générale d'intervention, est présente au quotidien sur ses quartiers :

- ☛ en assurant une présence au quotidien des effectifs des services de proximité et des nombreux équipements publics que la Ville gère directement ou indirectement.
- ☛ par une importante mobilisation sociale assurée notamment par le **pôle socioculturel** (<https://perigueux.fr/perigueux-au-quotidien/animation/802-les-maisons-de-quartier-et-l-arche.html>), l'ouverture d'une maison des services publics et d'une agence postale, l'action des services culturels, sportifs, le soutien au tissu associatif, ou encore l'intervention du CCAS.
- ☛ par la mise en œuvre de crédits et moyens spécifiques.

La Ville de Périgueux s'engage en effet à cofinancer et mettre en œuvre les dispositifs et les projets de la Politique de la ville. Elle œuvre aux côtés de l'agglomération et des autres signataires à sa bonne exécution.

Enfin la Ville dédie une **équipe consacrée au développement de ces quartiers**, composée d'agents assurant le suivi technique et le pilotage des projets Politiques de la ville pour la commune, d'un adulte-relais et d'un référent du programme de réussite éducative.

La Ville de Périgueux désire conforter l'attractivité de ses quartiers les plus vulnérables en repensant une ville intégrée, ouverte, et harmonieusement articulée entre ses différentes échelles. Périgueux "ville douce" n'est pas un vain mot mais une ambition pour tous les quartiers et tous les périgourdins.

Contact : politiques.urbaines@perigueux.fr

[Vers le haut \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html?pdf=1#\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html?pdf=1#)

PRE : PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le programme de réussite éducative repose sur une approche globale des problèmes d'enfants vulnérables repérés notamment dans le cadre scolaire, depuis l'école maternelle jusqu'au secondaire et qui se voient proposer un suivi spécifique.

Un référent de parcours assure le suivi individuel et le relais avec les familles.

Ces parcours ne se limitent donc pas à l'accompagnement scolaire mais visent à proposer des solutions adaptées à chaque enfant, via des actions de natures très différentes : suivi social et/ou médical, activités culturelles ou sportives, ateliers d'expression ou dialogue parents/école.

La Ville de Périgueux a souhaité soutenir le Projet de Réussite Educative dédié aux enfants de 2 à 18 ans les plus fragilisés et à leur famille, vivants ou scolarisés dans les quartiers prioritaires du Toulon et du Gour de l'Arche.

L'association SAFED (<http://safed24.fr/>) est ainsi mandatée pour mettre en œuvre la partie "accompagnement socio éducatif des familles" de ce projet en nommant un référent de parcours qui a pour mission de suivre les familles résidant en sur les quartiers concernés par la Politique de la Ville.

Contact

Référente PRE : Clémence MOREAU, Safed, 8-10 place Francheville
Téléphone : 06 28 51 34 74
Courriel : pre (at) safed.fr

[Vers le haut \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html?pdf=1#\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html?pdf=1#)

UN ADULTE-RELAIS

L'adulte-relais fait le lien entre les habitants et les institutions, les associations, et entre les différents quartiers de la ville. Par son écoute et ses interventions, l'adulte-relais doit contribuer à faciliter l'accès aux droits, à la demande des personnes ou des institutions. Il travaille ainsi en relation avec les services municipaux (dont le **CCAS** (<http://www.perigueux-ccas.fr/seniors/ccas-prevention-des-risques-climatiques/inscription-au-registre-des-personnes-fragilisees/>)), le Centre social, la Maison de l'emploi, le Programme de Réussite Educative, l'Atelier Santé Ville, différentes institutions de service public, les associations locales, les travailleurs sociaux, la Protection Maternelle Infantile, la CAF, la Police et les bailleurs sociaux.

Il favorise par des activités-supports de dialogue entre les habitants, entre les cultures et les générations.

Contact :

Emmanuelle Domin, adulte-relais de la Ville de Périgueux, assure des permanences :
- Le lundi et le jeudi de 14 h à 16 h, salle 800, Chemin de la Monzie
- Le jeudi de 9 h 30 à 12 h à la Filature
- Le mardi et mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h, le vendredi de 14 h à 16 h à l'Arche
Pour plus de renseignements ou prendre rendez-vous, vous pouvez la contacter au **07 86 28 96 97**.

[Vers le haut \(https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html?pdf=1#\)](https://perigueux.fr/projets-et-travaux/contrat-de-ville/883-le-contrat-de-ville-2015-2020.html?pdf=1#)

TOUTES LES CARTES DE LA VILLE
([HTTP://PERIGUEUX.FR/262-TOUTES-LES-CARTES-DE-LA-VILLE.HTML](http://PERIGUEUX.FR/262-TOUTES-LES-CARTES-DE-LA-VILLE.HTML))



DÉMARCHES EN LIGNE
([HTTP://PERIGUEUX.FR/MA-MAIRIE-PRATIQUE/VOS-DROITS-ET-DEMARCHES/560-LA-MAIRIE-A-VOTRE-SERVICE.HTML](http://PERIGUEUX.FR/MA-MAIRIE-PRATIQUE/VOS-DROITS-ET-DEMARCHES/560-LA-MAIRIE-A-VOTRE-SERVICE.HTML))



PÉRIGUEUX
capitale du
PÉRIGORD

23 rue du Président-Wilson
BP 20130
24005 Périgueux cedex (France)
Tél. : +33 (0)5 53 02 82 00
Fax : 05 53 07 09 52

Accueil du public - Hôtel de ville
> du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h en continu

[intranet](#) | [messagerie](#) (accès réservés)